

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-2707
OBJET	Recommander au conseil d'approuver le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-05-29 Date CM souhaitée : 2024-06-04		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Entre 2019 et 2021, la Ville de Laval, à l'instar d'autres grandes villes canadiennes, était confrontée à une augmentation de la criminalité juvénile et des événements impliquant des armes à feu sur son territoire. La montée de cette violence urbaine liée aux armes à feu est venue ébranler la sécurité, mais aussi le sentiment de sécurité de la population lavalloise.</p> <p>Proactive et soucieuse d'agir sur le phénomène, la Ville de Laval a élaboré un Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif (SBEC), d'une durée de 10 ans, afin d'établir une vision concertée et d'apporter des changements souhaités. Cette démarche a été réalisée en étroite collaboration avec les différents services municipaux et les partenaires provenant des réseaux concernés, soit le milieu communautaire, de la santé, scolaire et institutionnel, et ce, dans le respect des expertises respectives, de la capacité de chacun et dans un souci de complémentarité.</p> <p>Le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034 est réalisé grâce à une subvention d'un montant de 4,6 millions provenant du gouvernement du Québec par le biais du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS) du gouvernement fédéral.</p> <p>L'élaboration de ce plan stratégique, sous le co-leadership du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) et du Service de la police démontre la volonté de la municipalité à assurer une meilleure coordination des travaux autour des enjeux de la délinquance et de la violence urbaine chez les 12 à 35 ans et vise l'adoption d'une approche écosystémique et globale. Le plan stratégique souhaite agir à la fois en prévention, en intervention et en intervention postévénementielle où le jeune est au coeur de la démarche.</p> <p>La mise en oeuvre du plan stratégique vise à développer des stratégies à long terme afin d'avoir un réel impact sur les facteurs de protection, les conditions et les expériences des jeunes et de leur famille et sur le sentiment de sécurité de l'ensemble des citoyennes et des citoyens et ainsi développer et mettre en oeuvre l'approche lavalloise en matière de sécurité et bien-être collectif. De ce plan stratégique découleront des plans d'action à moyen terme, identifiant les priorités et les moyens d'action, les porteurs et les échéanciers de celles-ci. Un cadre d'évaluation du plan stratégique et des plans d'action sera élaboré.</p> <p>Des axes transversaux ont été ciblés visant à intégrer des actions au sein des changements souhaités du plan stratégique. Ils se définissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+); - Approche « Par et pour les jeunes »; - Communication; - Évaluation. <p>Le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif est composé de 5 grands changements souhaités à l'intérieur desquels 70 actions ont été identifiées:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les partenaires oeuvrant dans le domaine de la sécurité et du bien-être ont consolidé leur pouvoir d'agir collectif. 2. Les jeunes lavallois et leur famille ont renforcé leur pouvoir d'agir. 3. L'offre de service destinée aux jeunes et leur famille est souple, agile et en adéquation aux réalités terrain. 4. La cohésion sociale est au coeur du territoire lavallois et de ses quartiers. 5. Les milieux de vie sont accessibles, conviviaux et sécuritaires dans l'ensemble du territoire lavallois. <p>La gouvernance du plan stratégique est caractérisée par la mise en place de trois comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un comité de coordination formé des représentant.es du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social et du Service de la police; - un comité des directions constitué des membres des différentes institutions lavalloises; - un comité de pilotage formé de professionnels détenant une expertise auprès des jeunes dans leur domaine d'intervention issus du milieu institutionnel et communautaire. 		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-2707
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU De recommander au conseil d'approuver le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034		